



LA JOUVENCELLE

Informations

Pièces à fournir impérativement avant le 25 septembre 2022 pour l'établissement des licences :

- Un questionnaire médical valable 3 ans (mineures) et un certificat médical pour les majeures dont la durée de validité est de 3 ans sauf si changement de club ou interruption de pratique.
- Un chèque en règlement de la cotisation, libellé à l'ordre de LA JOUVENCELLE.
- Deux chèques de Caution (Tenues et concours), libellés à l'ordre de LA JOUVENCELLE
- Une photo d'identité (hors section découverte et loisirs).

Sections : poussines, jeunesses et aînées.

Si inscription Indiv.

- Prix de la cotisation :
 - Pour 1 fille 100,00 € + 50 € Catg. 2&3 /+ 70 € Catg. 1 par gym
 - Pour 2 filles 185,00 €
 - Pour 3 filles 265,00 €

Pour les gymnastes-entraîneurs, la cotisation est de 30 € pour eux ou une de leur fille. Pour les gymnastes-juges, la cotisation est minorée de 15 € pour eux ou une de leur fille (Offres non cumulables).

Vous avez la possibilité de régler en 3 fois : faire 3 chèques à l'inscription et ne pas les antidater (exemple pour 1 fille):

- Le 1^{er} chèque de 40,00 € encaissé de suite
- Le 2^{ème} chèque de 30,00 € encaissé le 15 octobre
- Le 3^{ème} chèque de 30,00 € encaissé le 15 novembre

De plus, un chèque de caution de 122 € vous est demandé pour les tenues de concours de gym et un chèque 15 € pour assurer la participation aux concours. Ces chèques ne sont pas encaissés et vous seront restitués à la fin de l'année selon certains critères (voir règlement intérieur).

Sections : mini-poussines, Découvertes et les loisirs

- Prix de la cotisation : 80,00 €

De plus une caution de 54 € vous est demandée à l'inscription pour les tenues de concours de gym des **mini-poussines**. Ce chèque ne sera pas encaissé et vous sera restitué à la fin de l'année selon certains critères (voir règlement intérieur).

Important : La JOUVENCELLE a l'obligation de présenter un juge pour 8 gymnastes à chaque compétition. Aussi nous demandons des volontaires parmi vous, parents. Il y a seulement 4 compétitions dans l'année. Des formations sont assurées tout au long de l'année.



Sections

Sections	Année de Naissance	Horaires d'entraînement	Responsables
MINI POUSSINES	2017-2018	Vendredi 17h00 - 18h30	Margaux THOMAS 06.66.05.88.83 / margo.thomas09@gmail.com
POUSSINES (6-10 ans)	2013-2014-2015-2016	Mercredi 16h30 - 18h30 Jeudi 17h - 18h30(Indiv.) Samedi 10h30 - 12h30	Sophie RAZAFIMANANTSOA 06.80.51.91.99 / sophie.raza17@gmail.com Stéphanie SOULIER 06.63.38.65.81 soulierstef42@gmail.com
JEUNESSES	2009-2010-2011-2012	Mardi 18h30 - 20h30 (Indiv.) Mercredi 18h - 20h Vendredi 18h30 - 20h30	Marion VILLARS 06.26.39.16.70/ tofmarion@orange.fr Charlotte PECCEL 06.61.15.69.84/ charlottepecel@live.fr
AINEES LOISIRS (anciennes gymnastes) (30 ans et plus)	2008 et années précédentes A définir sur horaires aînées	Lundi de 19h30 à 21h30 Mercredi de 19h30 à 21h30 Jeudi 18h30 - 20h30 (Indiv.) Vendredi 20h - 22h	Chantal GERBAUD 06.77.58.33.64 / c.germain404@gmail.com Marion SIMPRASEUTH 07.82.25.39.35 / marionsimpraseuth@gmail.com
DECOUVERTES	1ere année gym + toutes sections sans compétition	Samedi 9h - 11h	Estelle FRANCE 06.79.80.02.97 / estelle.france@orange.fr
INDIVIDUELLES	Marine PECCEL + Simon LARDIERE (Entraîneur)	Mardi 18h30 - 20h30 Jeudi 17h - 18h30/18h30 - 20h30	Marine PECCEL 06.47.13.19.67/ marinepecel@live.fr

L'horaire indiqué correspond au début de l'entraînement (fille en tenue), il faut donc être présent quelques minutes avant pour se changer dans les vestiaires.

Informations pour toutes les sections (sauf mini poussines, découverte et loisirs) :

- Les filles doivent effectuer deux entraînements par semaine
- **Nous vous informons que nous recherchons et formons chaque année des parents pour encadrer les filles lors des entraînements.**



Si vous êtes intéressés et que vous avez un peu de temps, N'HÉSITEZ PAS A NOUS CONTACTER, nos formations vous aideront !! Merci d'avance



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

I – LES ENTRAÎNEMENTS

Ils ont lieu aux heures fixées début septembre (suivant la date de la rentrée des classes) jusqu'à fin juin.

La présence des filles est **obligatoire** aux entraînements sauf accord personnel avec le responsable de la section ou empêchement grave.

En cas d'absence prolongée pour cause de blessure ou de maladie, le certificat médical est obligatoire. (Une copie est transmise au Comité Départemental)

Toute absence imprévue, pour une raison valable, doit être signalée **IMMÉDIATEMENT** par téléphone au responsable de la section (Cf coordonnées) puis confirmée par écrit par les parents.

En cas d'absence prolongée, les parents doivent informer le responsable technique de la section de la date de retour de l'enfant ou de sa démission. **Au bout de 3 absences consécutives non justifiées, le renvoi de la gym sera immédiatement prononcé.**

Les parents peuvent être autorisés à assister aux entraînements, ils doivent accepter :

- Les méthodes d'entraînements et les exigences techniques et annexes en découlant.
- Le programme fixé par les entraîneurs.
- Le programme et les méthodes d'entraînement ne pouvant en aucun cas être discutés par les gyms.

EN AUCUN CAS, IL NE SERA ACCEPTE DE LA PART DES PARENTS LA MOINDRE CONTESTATION CONCERNANT LES TECHNIQUES EMPLOYÉES PAR LES MONITEURS ET MONITRICES CHARGES DE L'ENTRAÎNEMENT DE LEURS ENFANTS.

En cas d'indiscipline notoire et après avertissement aux parents, le bureau pourra, sur avis du moniteur ou monitrice, prononcer le renvoi de la perturbatrice (sans remboursement de cotisation).

La tenue doit être appropriée à l'activité gymnique : tenue de sport, chaussons ou pieds nus – **baskets obligatoires pour l'échauffement.**

Il est fortement conseillé (Jeunesses, Aînées) de se munir de maniques (environ 45€ en moyenne) afin d'éviter les blessures et progresser dans les degrés !!

Le port de chaîne, bracelet, bague, montre... est rigoureusement interdit pendant les entraînements. De plus, il est déconseillé de laisser des objets de valeur au vestiaire. En cas de vol, le club ne peut être tenu responsable.

- POUR LES ENTRAÎNEMENTS, IL EST IMPÉRATIF QUE LES PARENTS ACCOMPAGNENT LES FILLES (EN DÉBUT ET EN FIN) DANS LE GYMNASSE ET S'ASSURENT DE LA PRÉSENCE D'AU MOINS UN MONITEUR MAJEUR. Le club et les moniteurs ne seront pas responsables des gyms et n'en n'assureront pas la garde après la fin de l'entraînement.

- LES PORTABLES DES GYMNASTES DEVRONT RESTER DANS LE SAC DURANT LA DURÉE DE LA SÉANCE D'ENTRAÎNEMENT.

II – LA FORMATION

En cas d'engagement de votre enfant à un stage de ~~perfectionnement~~ ou d'encadrement, sa participation sera obligatoire.

En cas de défection, il vous sera réclamé le remboursement intégral des sommes versées d'avance par le club, sauf en cas de force majeure (sur justificatif officiel).

Les stages de perfectionnement proposés par la Fédération sont à la charge des gymnastes, ils seront proposés à vos filles tout au long de l'année et ne seront en aucun cas obligatoires.



Après un stage de formation fédéral pour les moniteurs, ceux-ci devront obligatoirement entraîner durant deux années. En cas de non-respect de cet engagement le remboursement de ce stage sera demandé.

III – LICENCE

Le club est affilié à Fédération Sportive et Culturelle de France, les documents nécessaires à l'établissement de la licence devront être apportés sous quinze jours.

Tout dossier incomplet empêche la gymnaste de commencer les entraînements.

IV – ASSURANCE

L'assurance du club est incluse dans le montant de la cotisation. Elle couvre chaque licenciée pendant les activités internes au club (entraînements, compétitions et déplacements en car, etc.)

Les déplacements effectués sur l'initiative des parents (voitures individuelles) sont sous la responsabilité de ces derniers.

Conformément à l'article L.321-4 du Code du Sport, nous vous informons de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique de la gymnastique pourrait exposer votre enfant.

Vous êtes informés que le club souscrit d'initiative une assurance individuelle pour chaque licencié(e). En cas de refus de votre part, bien vouloir nous en informer.

Le club tient à votre disposition différentes formules d'assurance en responsabilité civile et individuelle accident, couvrant la pratique de la gymnastique, par le biais de la licence obligatoire.

La gymnaste, ou ses représentants légaux, doivent prendre connaissance, à l'inscription, de l'étendue et des limites de garantie qui leur sont ainsi accordées, ainsi que des extensions possibles. La responsabilité de LA JOUVENCELLE ne saurait être engagée dans le cas d'un accident provoqué par une inobservation du Règlement Intérieur.

V – TRANSPORT

Règle générale :

Les parents doivent accompagner leurs enfants lors des compétitions.

Transport des gymnastes par un tiers :

Les déplacements sont assurés uniquement sous la responsabilité du conducteur du véhicule (légalement assuré).

Des bénévoles du club pourront prendre en charge des enfants uniquement avec autorisation et décharge parentale signée (à remettre le jour de la compétition).

La responsabilité civile du club ne saurait être recherchée en cas d'accident

VI – TENUE VESTIMENTAIRE LORS DES COMPÉTITIONS

Cette tenue sera remise à chaque gym en début d'année et rendu au club en fin de saison, **CETTE TENUE NE SERA UTILISÉE QUE LORS DES COMPÉTITIONS.**

NE PAS OUBLIER DE MARQUER LES TENUES AVEC DU « SPARADRAD » (VESTE, CORSAIRE, TEE-SHIRT) AU NOM DE VOTRE ENFANT.

Lors de la restitution des tenues, il sera vérifié qu'elles sont en bon état, propres et complètes (incluant short, chouchou...), si c'est le cas le chèque de caution conservé depuis l'inscription sera rendu sinon il sera encaissé par le club.



VII – LES COMPETITIONS

La participation aux compétitions est **OBLIGATOIRE.** La seule façon de progresser est la confrontation avec d'autres clubs. Une gymnaste absente à une compétition contraint le reste de l'équipe à déclarer forfait.

Le calendrier des compétitions est distribué en début de saison aux familles pour qu'elles puissent s'organiser à l'avance.

Aucun désistement ne sera accepté, sauf en cas d'empêchement majeur ou sur présentation d'un certificat médical obligatoire.

Au cours de l'année il est vérifié que votre fille a participé à tous les concours de la saison (bien sûr ne sont pas tenu en compte les absences justifiées par un certificat médical ainsi que certaines manifestations familiales connues longtemps à l'avance). En effet, trop d'absences injustifiées sont constatées lors des concours alors que le club paye les engagements de toutes les filles et sollicite des juges en fonction du nombre de gymnastes (jusqu'à un mois en avance pour les départementaux). Si ce n'est pas le cas, le chèque de caution prévu à cet effet sera encaissé, sinon il vous sera rendu en main propre en fin d'année.

Il est impératif de respecter les horaires de départ, le club n'attendra aucun retardataire. Les parents iront par leurs propres moyens sur le lieu de compétition.

VIII – MANIFESTATIONS

Pour subvenir à ses besoins de fonctionnement, le club organise plusieurs manifestations (soirée familiale, vente de brioches, vide grenier...).

LA PRESENCE DE TOUTES LES GYMNASTES EST VIVEMENT SOUHAITEE.

Tous les parents et amis sont conviés à y assister afin de faire de ces manifestations un succès amical et financier.

La Présidente
Chantal GERBAUD



FICHE D'INSCRIPTION

Nom et prénom de la licenciée _____

Adresse : _____

Téléphone mobile: _____ email : _____

Date de naissance de la licenciée : _____ Lieu : _____

Responsable légal pour les mineures : _____

Adresse : _____

Téléphone mobile: _____ email : _____

Lien de parenté : _____

- Adhère à l'association gymnique « LA JOUVENCELLE » et reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du club dont j'accepte les conditions.
- Autorise que moi-même ou ma fille soit photographiée ou filmée par la Jouvencelle Gymnastique et que ces supports soient diffusés par le biais de son site internet ou le panneau d'affichage ? OUI NON
- Autorise LA JOUVENCELLE, à prendre toute initiative en cas d'accident survenu lors des entraînements ou d'une compétition, particulièrement pour le transport jusqu'à l'hôpital le plus proche, et autorise l'anesthésie générale de l'enfant si nécessaire.

Personnes à prévenir en cas d'accident :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ / _____

Lien de parenté : _____

Personnes à prévenir en cas d'accident :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Lien de parenté : _____

Allergies connues : _____

Signature (précédée de « Lu et approuvé »)

Réservé
au club

- Caution concours
- Caution tenue
- Règlement de la cotisation.€ -
- CHQ ESP - MRA - COUPON SPORT
- Un certificat médical ou questionnaire
- Une photo d'identité.
- Tenue donnée Rendu le :



DECHARGE ACCOMPAGNEMENT

UNIQUEMENT POUR LES SECTIONS JEUNESSES / AINNEES

Je soussigné(e) _____

Responsable de l'enfant _____

Déclare ne pas tenir responsable les dirigeants du club de gymnastique féminine LA JOUVENCELLE si mon enfant vient et rentre seul des entraînements de gymnastique.

En effet le club de la Jouvencelle se décharge de toute responsabilité en cas d'accident ou autre sur le trajet maison – Gymnase ou inversement.

Signature des parents
(Précédé de « Lu et approuvé »)

Signature du membre

Signature de la Présidente Chantal Gerbaud



Annexe 2 : Questionnaire de santé pour la pratique sportive des mineurs

Merci de répondre à toutes les rubriques de ce questionnaire.

- Questionnaire Santé – Sport rempli le :

Nom, Prénom : Date de naissance :

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge : _____ ans	
	OUI	NON
Depuis l'année dernière		
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Suite au verso



Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.		

- Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : il est nécessaire de consulter votre médecin afin d'obtenir un nouveau certificat médical à fournir. Présentez-lui ce questionnaire renseigné. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.
- Si vous avez répondu NON à toutes les questions : vous n'avez pas de nouveau certificat médical à fournir. Compléter et signer l'attestation ci-dessous et fournissez-la sans le questionnaire (que vous conserverez)

Partie à détacher



Attestation santé pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive FSCF à un mineur pour l'année 2022-2023

Nom, prénom du licencié Date de naissance :

Je, soussigné, responsable légal, atteste sur l'honneur de réponses négatives à toutes les rubriques du questionnaire de santé.

Date et signature



Annexe 3 : Questionnaire de santé pour le renouvellement d'une licence sportive FSCF – (personnes majeures)

Merci de répondre à toutes les rubriques de ce questionnaire.

■ Questionnaire Santé – Sport rempli le :

Nom, Prénom : Date de naissance :

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
À ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		

- Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : il est nécessaire de consulter votre médecin afin d'obtenir un nouveau certificat médical à fournir. Présentez-lui ce questionnaire renseigné.
- Si vous avez répondu NON à toutes les questions : vous n'avez pas de nouveau certificat médical à fournir. Complétez et signez l'attestation et fournissez-la **sans le questionnaire** (que vous conserverez)

Partie à détacher



Attestation santé pour le renouvellement d'une licence sportive FSCF pour l'année 2022-2023

Nom, prénom du licencié Date de naissance :

Date du dernier certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique d'une activité physique ou sportive :

Je, soussigné, atteste sur l'honneur, avoir répondu négativement à **toutes** les rubriques du questionnaire de santé.

À le

Nom, prénom et signature du pratiquant



Annexe 4 : Certificat médical

CERTIFICAT MEDICAL D'ABSENCE DE CONTRE INDICATION À LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE

Je soussigné(e)..... Docteur en médecine,

Après avoir examiné ce jour

Mme ou M.

Né(e) le /...../...../...../

Certifie après examen que son état de santé actuel :

- Ne présente pas de contre-indication clinique à la pratique des activités physiques ou sportives, en particulier pour la ou les disciplines suivantes :
 - En compétition et en loisir* :
 - En loisir uniquement* :
- Présente une contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives suivantes* :

(*à compléter ou rayer selon les cas)

Date :

Signature et Cachet

Conformément au Code du Sport, ce certificat médical est valable 3 ans pour la délivrance d'une licence sans interruption au cours des 3 années sous réserve de remplir un auto-questionnaire de santé annuel mentionnant l'absence d'événements médicaux dans l'année écoulée, auquel cas un nouveau certificat médical est nécessaire.

Pour les sports à contraintes particulières, un certificat annuel reste nécessaire : alpinisme ; plongée subaquatique ; spéléologie ; disciplines sportives, pratiquées en compétition, pour lesquelles le combat peut prendre fin, notamment ou exclusivement lorsqu'à la suite d'un coup porté l'un des adversaires se trouve dans un état le rendant incapable de se défendre et pouvant aller jusqu'à l'inconscience ; disciplines sportives comportant l'utilisation d'armes à feu ou à air comprimé ; disciplines sportives, pratiquées en compétition, comportant l'utilisation de véhicules terrestres à moteur à l'exception du modélisme automobile radioguidé ; disciplines sportives comportant l'utilisation d'un aéronef à l'exception de l'aéromodélisme ; rugby à XV, le rugby à XIII et le rugby à VII.

Ce certificat médical n'est pas nécessaire avant l'âge de 6 ans et pour les activités non sportives.